

LE PIONNIER

VOL. 45 N°02

MAI 10

Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ (CSN)



MANIFESTATION DU 20 MARS DU FRONT COMMUN SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC



Photographie : Service de publication de la CSN
Plusieurs représentants du SEMB SAQ (CSN) ont participé à la manifestation du 20 mars pour venir en appui aux négociations des secteurs public et parapublic

Dans ce numéro :

Comité d'évaluation des tâches	P02	Manifestation contre la hausse des tarifs	P06
Une nouvelle réceptionniste	P02	Piquetage et occupation au CEGEP de Rimouski	P07
Fermeture de la succursale de la Gare Jean-Talon	P03	Capitalisme et grèves : cause à effets ?	P08
À Rimouski, on veut une succursale au centre-ville!	P05	Sudoku	P09

LE PIONNIER

VOL. 45 N°02

MAI 10

PAGE 02

VIE SYNDICALE

Comité d'évaluation des tâches

Comme sous le savez tous, l'équité salariale veut dire «salaire égal pour travail de valeur égale» entre une femme et un homme. Le gouvernement a instauré une loi sur l'équité salariale pour que les compagnies se soumettent à celle-ci à compter du 21 novembre 2001. Pour la SAQ, ce travail s'est complété en 2006 par un règlement monétaire fait aux employés et employées concernés en 2007. Actuellement, nous avons repris le processus qui nous mènera à la phase finale, c'est-à-dire, l'affichage des pointages pour les différentes catégories. La Commission exige des employeurs que le travail soit terminé avant le 31 décembre 2010.

Les travaux s'étant arrêtés pour différentes raisons ont repris en mai 2009, mais ont dû cesser de nouveau à l'automne dernier parce que la partie patronale n'était plus représentée; l'un des deux membres a quitté la Société des alcools et le second s'est vu confier un autre mandat aux relations de travail. Il faut également ajouter qu'un

des membres de la partie syndicale a dû s'absenter quelques semaines pour des raisons d'ordre médical.

Bonne nouvelle par contre, les travaux ont repris récemment avec un comité composé des personnes suivantes : Gilles Pothier et France Fortin du côté syndical et du côté patronal, les deux nouvelles personnes qui se joindront à eux sont Odile Léveillé et Geneviève Brassard. Lorsque les travaux prendront fin, les résultats seront aussitôt affichés afin que les membres puissent prendre connaissance des pointages de leur catégorie respective.

Les membres du comité d'évaluation des tâches
France Fortin
Service 31111

Gilles Pothier
Délégué, bureaux Montréal
Service 26224

BIENVENUE DANS L'ÉQUIPE DU SEMB SAQ (CSN)

Une nouvelle réceptionniste

Suite au départ de Chantal Gingras pour un congé de maternité, j'ai le plaisir de vous informer que Gabrielle Némé a été mandatée dans la fonction de "commis-réceptionniste" jusqu'au retour de celle-ci. J'aimerais lui souhaiter la bienvenue et remercier toutes les personnes qui ont soumis leur candidature lors de cet affichage. Vous êtes plusieurs à nous avoir signalé votre intérêt, sachez que nous garderons vos candidatures précieusement, et que nous n'hésiterons pas à vous contacter pour tout autre mandat relié à un travail clérical.

Gabrielle sera donc la "voix" du syndicat pour les prochains mois en remplacement de Chantal, la "voix" officielle, à qui nous souhaitons par ailleurs un beau bébé en santé et tout en "voix"!

Ginette Daviau
Secrétaire générale
SEMB SAQ (CSN)



1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc.: 514.849.7914

Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com

LE PIONNIER

VOL. 45 N°02

MAI 10

PAGE 03

NOUVELLES DES RÉGIONS : QUARTIER PARC-EXTENSION À MONTRÉAL

Fermeture de la succursale de la Gare Jean-Talon



La feue succursale 23310 de la Gare Jean-Talon

Jadis fleuron de la SAQ, joyau précieux de l'ère Frigon, succursale phare d'une vision audacieuse, la succursale 23310 de la Gare Jean-Talon ne laissait personne indifférent. Quand on y mettait les pieds, on avait l'impression d'entrer dans je ne sais quelle cathédrale dédiée à Bacchus et sa bande. Il y avait en effet quelque chose de sacré dans cette immensité patrimoniale. L'action d'y acheter une simple bouteille de vin prenait des allures de service religieux.

J'exagère?

Oui, sans doute. Comme on exagère toujours un peu les qualités d'une personne, d'une chose ou d'un lieu à jamais disparus. C'est la nostalgie qui fait ça. C'est humain comme on dit, et c'est très compréhensible en regard au sujet de ce texte, puisque le 3 avril dernier, les portes de la succursale 23310 de la Gare Jean-Talon se sont refermées pour la dernière fois.

La chose était prévue pour 2011 à la fin du

présent bail, mais ce qui a précipité les événements, nous a-t-on dit lors d'une réunion d'information houleuse présidée tant bien que mal par le directeur de secteur, monsieur Derek Bowles, fut que la compagnie Loblaw's aurait offert à la SAQ le rachat immédiat du bail, en y ajoutant le prix nécessaire pour se voir au 1er mai comme unique locataire officiel de ce prestigieux espace commercial. Toujours lors de cette même soirée, et entre la stupeur des uns et des vives critiques des autres, on nous informa aussi qu'aucun autre point de vente n'était prévu dans le quartier pour compenser cette triste fermeture, du moins, pas à court terme. On nous avisa aussi que les employés allaient être réaffectés à droite, à gauche, en haut, en bas, ici, là, là-bas, au nord, au sud, à l'est et à l'ouest de l'échiquier Saquienne, mais sans parvenir à nous donner d'autres détails sur la mécanique précise d'une telle opération, les précédents étant trop rares pour qu'on puisse en faire une opération *calque adaptée* à la complexité entourant la fermeture du 23310.

Ah oui! J'oubliais, on a aussi profité de l'occasion pour féliciter les employés pour leur bon travail, après leur avoir annoncé que le chiffre d'affaires du magasin était en hausse par rapport aux résultats l'année précédente.

Certains diront que ce n'est pas un drame, puisque l'opération ne comporte aucune perte d'emplois, et que les clients n'auront qu'à se déplacer vers les succursales avoisinantes pour retrouver sensiblement le même service.

LE PIONNIER

VOL. 45 N°02

MAI 10

PAGE 04

NOUVELLES DES RÉGIONS : QUARTIER PARC-EXTENSION À MONTRÉAL

Fermeture de la succursale de la Gare Jean-Talon (suite...)

Quelques voix jovialistes de la direction osent même affirmer que c'est une bonne chose, puisque cela permettra à certaines succursales éprouvant un ralentissement de leur chiffre d'affaires de bénéficier d'une affluence accrue suite à l'éparpillement obligé des clients de la Gare Jean-Talon. Une bonne chose? Vraiment?

Permettez-nous de ne pas partager cette opinion et, pour la forme, retenons ici quelques points qui nous permettent d'affirmer que cet événement est tout, sauf une bonne chose:

- * Il s'agissait d'une succursale réalisant huit millions de ventes et en forte progression;
- * Avec un quartier orphelin de succursale, une part importante des ventes vont se déplacer vers les épiceries;
- * On ferme une succursale située dans un site patrimonial incomparable;
- * On informe la fidèle clientèle à la dernière minute;
- * On lève les épaules au ciel à ceux qui osent demander à quand l'ouverture d'une succursale de remplacement;
- * On vide la place de ses produits spécialisés qui étaient l'une des marques du magasin;
- * On transfère comme on peut les employés réguliers vers d'autres succursales dans cette division maintenant amputée;
- * On charcute du même coup des milliers d'heures de travail pour les temps partiels.

La succursale de la Gare Jean-Talon est maintenant fermée. Nous aurions pu vous parler



aussi des détails qui ont suivi tout le processus, dresser la liste de ce qui nous a hérité, agacé, déçu, mais nous ne le ferons pas, car nous croyons que le plus important est ailleurs.

Où ça?

Dans les efforts et l'énergie dépensés depuis les dernières années par nos collègues, pour avoir fait de cette succursale un symbole de fierté pour tous les employés SEMB.

Merci donc à Normand Poirier, Lucie Tisseur, Josée Turcotte, Robert Sauvageau, David Perron, Péguy Dieudonné, Mathieu Cusson et Claire Chevanelle

Réjean Allaire
Délégué régional par intérim de Montréal Nord
SEMB SAQ (CSN)



1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc.: 514.849.7914

Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com

LE PIONNIER

VOL. 45 N°02

MAI 10

PAGE 05

NOUVELLES DES RÉGIONS : BAS ST-LAURENT

À Rimouski, on veut une succursale au centre-ville!

Déménagement de la Sélection, agrandie et modernisée, mais aussi fermeture de la Classique du centre commercial Le Carrefour; c'est le *grand dérangement* dans les succursales de Rimouski, dans le Bas Saint-Laurent.

Il n'y aura donc plus que deux succursales au lieu de trois, chacune aux deux extrémités de la ville. Toute la partie centrale, la plus densément peuplée, dont le centre-ville lui-même, se retrouvera donc sans succursale. Beaucoup parmi la population, et les nombreux visiteurs et touristes, sans oublier les travailleurs à faible revenu bien souvent sans voiture pour se déplacer, vont chercher où se trouve la SAQ à Rimouski et renoncer à s'y rendre! Pourtant, Rimouski est une métropole régionale de près de 50 000 habitants, très étendue, en pleine croissance, et qui avec sa classe moyenne prospère et nombreuse, offre un très fort potentiel commercial pour nos produits. En fait, une ville de la taille de Rimouski, sans la présence de la SAQ dans son centre-ville qui compte plus de 200 commerces et où 6 500 travailleurs se rendent chaque jour, va constituer un cas presque unique au Québec.

Offrir un bon service à la population est le mandat principal de notre société d'État, rappelons-le. En ce sens, il est fort étrange de constater que la SAQ semble préférer une politique de décroissance, en fermant une succursale et se privant ainsi et privant la population d'une croissance plus qu'intéressante de ses ventes.

Premières réactions

Suite à l'annonce plutôt discrète, on le devine, de la fermeture, le milieu socio-économique et la population ont commencé à manifester son mécontentement. Une réunion des employés de la division, appuyée par l'exécutif du SEMB et le Conseil central Bas St-Laurent de la CSN, a eu lieu le 20 janvier dernier. La principale résolution votée était: « **Que l'on prenne les moyens nécessaires afin de maintenir un minimum de trois succursales SAQ à Rimouski** ».

La coalition

Un regroupement a été formé, la *COALITION POPULAIRE POUR LE MAINTIEN D'UNE SAQ AU CENTRE-VILLE DE RIMOUSKI*, et une conférence de presse a été tenue le 16 mars par les principaux organismes participants: Fondation Centre Ville, un organisme voué à la revitalisation du centre-ville, la Chambre de commerce et le Conseil central de la CSN. Les conférenciers ont présenté la démarche de la coalition et ses objectifs et fait le lancement d'une pétition.

La pétition

Elle s'est répandue comme une traînée de poudre parmi la population et les commerces, surtout ceux du centre-ville; plus de 3 000 signatures recueillies à mi-parcours, et ce n'est pas fini !

Sur un autre plan, la coalition s'est aussi attirée des appuis politiques et non les moindres, tels le député provincial Irvin Pelletier et celui, sans équivoque, du maire Éric Forest. Pendant ce temps, les employés, appuyés par le SEMB et leur délégué régional, Pierre St-Laurent, restent aux aguets pour s'assurer qu'il n'y ait pas de coupures d'heures ou de postes suite à la fermeture.

La SAQ de son côté maintient une position pour le moins équivoque, affirmant que les deux succursales restantes suffiront amplement à desservir la ville et la région, tout en faisant miroiter la vague possibilité à *long terme* d'ouverture d'une Express au centre-ville, mais le mouvement populaire, enclenché par la *coalition* et les milliers de signataires de la pétition, entend montrer à la direction de la SAQ que la population de Rimouski n'accepte pas cette fermeture de succursale, malgré l'agrandissement de la Sélection, et demande un projet clair de la société d'État pour le centre-ville! C'est à suivre !

Yvan Lespérance
Délégué succursale de Mont-Joli



1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc.: 514.849.7914

Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com

LE PIONNIER

VOL. 45 N°02

MAI 10

PAGE 06

ALLIANCE INTERSYNDICALE

Manifestation contre la hausse des tarifs



Le 1^{er} avril dernier, plusieurs militants du SEMB se sont joints à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics pour manifester leur mécontentement au ministre Raymond Bachand à la suite du dernier budget qui épargne les mieux nantis et les grandes entreprises pour faire reposer le fardeau sur la classe moyenne et les personnes appauvries. Près de 10 000 personnes ont envahi le quartier des affaires à Montréal et dénoncé ce budget qui met entre autres en péril la qualité des services publics, l'accès à la santé, et à l'éducation. Le SEMB est solidaire de ce mouvement de contestation.

Émilie Nolet-Rousseau
Vice-présidente responsable des assurances, prévention, réparation et régime de retraite
SEMB SAQ (CSN)

LE SAVIEZ-VOUS ?

La **grève** tire son nom de la place de Grève à Paris. Cette place, située en bord de Seine devant l'Hôtel de Ville, était un des principaux points d'accostage des bateaux. Les hommes sans emploi y trouvaient une embauche facile pour les chargements et déchargements.

CITATION

Quand on aime la justice, on est toujours un révolté...

— Alfred Capus —



1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc.: 514.849.7914

Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com

ALLIANCE INTERSYNDICALE

Piquetage et occupation au Cégep de Rimouski

Il faisait froid et humide ce matin de mars, où les enseignants et enseignantes du Cégep de Rimouski¹ avaient décidé de faire un piquetage symbolique devant l'établissement.

Même s'ils n'étaient pas en grève, ils en avaient marre des négos qui n'avancent pas, de la désinformation véhiculée par le gouvernement quant à leurs vraies conditions de travail; ils ont décidé d'agir en parlant haut et fort!



Piquetage des professeurs du Cégep de Rimouski
On aperçoit Pierre St-Laurent, délégué régional du SEMB

Les négociations portent sur les postes permanents, alors que pas moins de 46% des enseignants du collège sont à statut précaire. À la SAQ, on connaît ça! Les profs veulent aussi que l'augmentation de la charge enseignante soit reconnue, et que le calcul de leur charge de travail soit plus conforme à la réalité. Enfin, ayant subi une baisse de leur niveau de vie depuis deux décennies avec les décrets successifs, ils veulent un certain rattrapage salarial. Un prof débutant ne gagne tout de même que 36 400\$ annuellement, et ce, à condition d'être à temps plein...

Suite au piquetage, les enseignants sont montés au bureau du directeur général pour une occupation symbolique, pour y expliquer leurs revendications et faire le point sur les négos. Négociations qui n'ont jusqu'à présent été que tentatives de rattrapage par rapport aux reculs proposés par la partie gouvernementale. Le tout s'est déroulé calmement et dans une relative bonne humeur malgré le contexte plutôt difficile.

Le matin du 1^{er} avril, les enseignants sont retournés dehors pour célébrer la fin de l'infâme décret et ont brûlé le texte publiquement. Une conférence de presse a suivi. C'est le cas de le dire, les négociations du secteur public sont loin d'être finies !

Un beau jour glacial, balayés par les vents du fleuve, ils sont venus piqueter avec nous devant la Sélection de Rimouski lors du long conflit de l'hiver 2004-2005. Ils nous ont invités à les rencontrer pour connaître nos revendications. Un appui solidaire et une aide monétaire ont été votés à leur assemblée, aide qui a réchauffé certains de nos membres qui en avaient un urgent besoin. C'est pourquoi nous devons être là ce jour-là. Telle est la vraie solidarité syndicale!

Yvan Lespérance
Délégué succursale Mont-Joli

1- Les professeurs du CEGEP de Rimouski sont syndiqués à la CSQ, Centrale des Syndicats du Québec, auparavant la CEQ. La centrale compte 170 000 membres, aux 2/3 enseignants, dont 75% sont des femmes.

LE PIONNIER

VOL. 45 N°02

MAI 10

PAGE 08

DÉJÀ PARU DANS LE PIONNIER

Le Pionnier est publié depuis 1965. Le nom du journal souligne le courage des premiers militants qui ont osé se lever pour améliorer leurs conditions de travail. Pour le plaisir du lecteur, voici un texte publié dans l'édition de Mars 1967 Vol.2 No.1

Capitalisme et grèves : cause à effets ?

La prolifération des grèves au Québec traduit un malaise sérieux au sein de nos structures économiques. Cette situation émane d'un système économique qui puise sa force dans l'exploitation organisée de la classe salariée. Les puissants monopoles du capitalisme régissent l'économie de notre société de façon à satisfaire leur intérêt immédiat, c'est-à-dire, le profit maximum. Ces grands intouchables de la finance jouissent de caractère anarchique de notre système économique libéraliste pour brimer constamment les droits et la liberté, et pour enfoncer plus profondément dans l'asservissement la classe ouvrière.

Depuis six années, l'économie nord-américaine connaît une période de prospérité sans précédent. En effet, nos puissantes institutions financières enregistrent une hausse de profits que l'histoire n'avait jamais inscrite encore dans leur registre. Par un paradoxe dépassant toute logique humaine, cette société d'abondance étale dans ses cadres une pauvreté honteuse et une disparité marquée des revenus des classes ouvrières qui incarnent la révolte ouvrière contre cette injustice notoire de notre société.

Le salarié, tenu en marge de la société par une aliénation profonde de sa personne, revendique son intégration et son droit d'accéder dans la classe des bien nantis. Ainsi, la vague de grèves qui déferle actuellement dans le Québec détermine l'opposition concertée de la haute finance face à cette contestation de son pouvoir économique qu'elle insiste à conserver à tout prix. Les pantins de ces

puissants capitalistes, tels que M. Sharp et son secrétaire M. Chrétien à Ottawa surgissent d'un silence complice pour opposer aux aspirations sociales et aux demandes salariales des ouvriers une menace imminente à notre économie. Ils attribuent aux revendications pécuniaires excessives des syndicats, la hausse présente du coût de la vie qui mine avec acuité la bonne marche de notre économie, et espère ainsi enjoindre l'ouvrier à réintégrer sa situation antérieure et enrayer toutes ses velléités de libération du joug de l'impérialisme. Alors, ils décident de différer aux calendes grecques d'importantes mesures sociales, telles que l'assurance santé pour combattre les pressions inflationnistes sur notre économie, alors qu'on refuse de toucher à la véritable cause de ce marasme subséquent d'un système économique périmé, le capitalisme. En effet, ce libéralisme économique est incompatible avec tous projets d'instaurer une répartition équitable des richesses entre les différentes couches sociales.

L'action syndicale cherche à déterminer par quel moyen l'ensemble de l'économie doit se plier au social. Son travail tend à démocratiser une économie encore étrangère à l'ouvrier où il n'est encore qu'un exécutant. Ainsi, le syndicat collige ses efforts pour étendre son action au-delà d'un rôle de simple revendicateur, pour attaquer la source de nos maux qui réside dans l'insécurité administrative dans le secteur économique de nos pouvoirs publics. Par une politisation accrue des classes laborieuses, le syndicat enjoint l'État à affirmer sa prééminence dans

l'élaboration de ses politiques économiques pour les harmoniser aux besoins sociaux. En garantissant une information lucide de la chose économique à ses commettants, le syndicat leur procure un pouvoir d'intervention, de participation et de décision dans la mise sur pied des politiques de gouvernement susceptibles d'affecter leurs conditions de travail.

Cet effort de démocratisation de l'économie déployé par les syndicats ne se cristallisera dans les cadres sociaux que si l'État assume les leviers de commande de nos structures économiques. Il est utopique de penser progrès social si les politiques économiques continuent à être le résultat de l'improvisation, de l'opportunité électorale et de décisions conçues en dehors de nos cadres sociaux. Il doit instaurer une planification durable de nos principaux secteurs économiques pour pouvoir infléchir l'économie vers la satisfaction de nos besoins sociaux. En engageant sa politique économique vers le socialisme, le gouvernement pave les sentiers vers une véritable démocratisation et une humanisation de nos structures économiques.

Donc, pour mater cette multiplication de grèves, le gouvernement devra obéir aux aspirations de la classe ouvrière en acceptant de remplacer la haute finance par les syndicats comme conseillers dans la création de ses politiques économiques et sociales.

André Brabant

LE PIONNIER

VOL. 45 N°02

MAI 10

PAGE 09

ARTICLE 8 : 22 - MOMENT DE DÉTENTE

Sudoku

					6		5	
3								
4				7		3	2	
			5					9
	8				1	5		4
	6			3		2		
9		2			3			
7				4				
				8		1	4	

	4			6		7		1
3		7		1	4			8
				2		4		
5					7			9
1				5		2	4	
	8				3	1		
		8						
7			9		2			
	2			3		6		

UNIS POUR L'AVENIR
ET
FIERS DE L'ÊTRE

LE PIONNIER

VOL. 45 N°02

MAI 10

PAGE 10

CONCLUSION

Par souci d'environnement, ce journal n'est pas envoyé en version papier à votre domicile. Pour recevoir Le Pionnier communiquez-moi votre adresse électronique à: hlegault@semb-saq.com

Vous avez quelque chose à dire? Vous avez une opinion, une idée ou même une caricature qui peuvent susciter l'intérêt chez vos collègues, écrivez-nous. Il va de soi que les propos vulgaires et diffamatoires sont proscrits. Ce journal appartient à l'ensemble des membres. Il n'en tient qu'à vous de le rendre vivant !

Vous pouvez faire parvenir vos textes au courriel suivant : hlegault@semb-saq.com ou par télécopieur au (514) 849-7914.

Hugues Legault

Vice-président responsable de l'information, de la mobilisation et de la vie syndicale
SEMB SAQ (CSN)

LE CAISSIER



Ont participé à la production de ce journal:

Mise en page :
Hugues Legault

Illustrateurs :
Sylvain Bouton
Simon Banville

Correction des textes :
Josée Nault

Rédaction :
Réjean Allaire
Ginette Daviau
France Fortin
Yvan Lespérance
Émilie Nolet-Rousseau
Gilles Pothier

Collaborateurs :
Mathieu Poudrier



1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc.: 514.849.7914

Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com